

Module n°1 : Secteur sanitaire ou médico-social

Contexte

Les lois des dernières décennies n'ont cessé de renforcer la place du patient dans le parcours de soins (charte du patient hospitalisé, droits des malades, accès à l'information médicale, représentation des usagers dans les instances, etc.). La notion de patient partenaire apparaît alors, mais de quoi s'agit-il ? Comment associer ces patients partenaires dans le respect du cadre réglementaire, du point de vue éthique, dans l'organisation des soins ? Il va s'agir d'éclairer les professionnels de santé sur la place des patients partenaires et sur l'opportunité d'une collaboration pour améliorer la qualité des soins.

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

- Margaux CAPELLO - 04.91.17.71.33 - m.capello@anfh.fr

Pour toutes demandes d'inscription, merci de vous rapprocher du service formation ou service RH de votre établissement

Programme

- Les fondements, enjeux et acteurs du partenariat en santé : Fondements du partenariat, connaissance des différents acteurs, de leurs rôles et missions.
- Le cadre réglementaire : La démocratie sanitaire, l'inscription du partenariat dans le cadre de la démocratie en santé
- Les rôles - missions des acteurs du partenariat et les compétences associées : Rôles et missions, charte de déontologie et d'éthique, référentiels de compétences
- La complémentarité des savoirs expérientiels de chacun impliqués dans le partenariat : Les savoirs expérientiels, les situations partenariales, l'auto évaluation de ses pratiques
- L'implication des patients partenaires dans les parcours de soins : Le concept de parcours, la place des patients partenaires dans les parcours
- La pratique collaborative dans le partenariat en santé : Les conditions favorables - communication, posture adaptée au partenariat

Public

Personnel soignant en établissement sanitaire ou médico social

**Exercice
2026**

**Code de formation
2.09**

**Nature
AFR**

**Organisé par
SAVOIRS PATIENTS ASSOCIATION**

**Durée
21 heures**

**Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**